

LETTRE ENCYCLIQUE
DE N. T. S. P. LE PAPE PIE X
AUX ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES, AU CLERGÉ
ET AU PEUPLE FRANÇAIS

VERSION OFFICIELLE

(Suite et fin.)

Principe de discorde

Enfin,—et comment pourrions-Nous bien Nous taire sur ce point ? en dehors des intérêts de l'Eglise qu'elle blesse, la nouvelle loi sera aussi des plus funestes à votre pays. Pas de doute en effet qu'elle ne ruine lamentablement l'union et la concorde des âmes. Et cependant, sans cette union et sans cette concorde, aucune nation ne peut vivre ou prospérer. Voilà pourquoi, dans la situation présente de l'Europe surtout, cette harmonie parfaite forme le vœu le plus ardent de tous ceux en France, qui, aimant vraiment leur pays, ont encore à cœur le salut de la patrie. Quant à Nous, à l'exemple de Notre Prédécesseur et héritier de sa prédilection toute particulière pour votre nation, Nous nous sommes efforcé sans doute de maintenir la religion de vos aïeux dans l'intégrale possession de tous ses droits parmi vous ; mais, en même temps et toujours, ayant devant les yeux cette paix fraternelle dont le lien le plus étroit est certainement la religion, Nous avons travaillé à vous raffermir tous dans l'union. Aussi Nous ne pouvons pas voir, sans la plus vive angoisse, que le Gouvernement français vient d'accomplir un acte qui, en attisant sur le terrain religieux des passions excitées déjà d'une façon trop funeste, semble de nature à bouleverser de fond en comble tout votre pays.

LA CONDAMNATION

C'est pourquoi, Nous souvenant de Notre [Charge] apostoli-